Conseil de Quartier République Saint-Ambroise Jeudi 10 mars 2005

Séance plénière

Ordre du Jour

- **Point sur les suites données à différents vœux précédemment votés en Conseil de Quartier**

- **Activités des commissions**
- **1)** ***URBANISME :*** Aménagement d'un jardin impasse Truillot
- **2)** ***SOLIDARITE EXCLUSION*** **:** Présentation des premiers travaux de la commission – proposition de vœu
- **3)** ***PROPRETE*** **:** Projet canin (suivi du vœu voté en séance plénière de juin 2004) / Bilan d'une année après la signature du contrat local de propreté / Action de sensibilisation envisagée
- **4)** ***ANIMATION*** **:** Présentation des premiers travaux de la commission

- **Présentation du travail sur la communication du conseil**
- **Budget de fonctionnement**
- **Renouvellement partiel du bureau**

Commission Urbanisme

Rapporteure Dominique Placé

- Le Jardin Truillot

Aménagement d'un jardin impasse Truillot

Aménagement d'un jardin impasse Truillot

Commission Solidarité Exclusion

Rapporteurs Florence Jamay et Antoine Billiottet

Considérant la misère et le dénuement des femmes et des hommes vivant sur le boulevard Richard-Lenoir et alentour,

Considérant l'occupation des parties communes des immeubles des alentours par des personnes sans-logis et la gêne ressentie par les riverains,

Vue la grande qualité de l'accueil d'urgence offert la nuit par le centre Yves Garel du Samu social,

Vu le projet de « maraudes aux mains nues » présenté par l'association la Halte des Coeurs,

Le conseil de quartier République-Saint-Ambroise pense que le travail social de proximité avec les sans-logis réalisé par ces deux associations est seul en mesure d'apporter des solutions pérennes et humaines aux difficultés des sans-logis et aux problèmes vécus par les riverains,

Commission Solidarité Exclusion

Rapporteurs Florence Jamay et Antoine Billiottet

en conséquence, il souhaite :

- **que le centre Yves Garel reçoive les moyens nécessaires (en personnel) afin d'ouvrir ses portes à 17 heures au lieu de 19 heures aujourd'hui,**
- **que le projet présenté par la « Halte des Coeurs » soit confirmé et augmenté : création d'un quatrième emploi pour compléter l'équipe de maraudes, prolongement du contrat pour 2 ans (au lieu des 6 mois actuels), ouverture de deux Espaces solidarité-insertion (ESI) indispensables pour prolonger le travail des maraudes, et dans l'attente de leur ouverture, mise à disposition d'un local provisoire pour l'association,**
- **les services de l'Etat, de la police nationale et les services municipaux concernés (mairie du 11e, services parisiens chargés de la lutte contre l'exclusion, de la voirie,...) rencontrent l'association la « Halte des Coeurs » pour envisager avec elle les modalités d'une action concertée pour assurer une présence plus effective de ces services sur les lieux sus-mentionnés.**

Commission Propreté

Rapporteur Louis Aumont

- Projet canin (suivi du vœu voté en séance plénière de juin 2004)
- Bilan d'une année après la signature du contrat local de propreté
- Action de sensibilisation envisagée

MESSAGE DU CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL DE QUARTIER RÉPUBLIQUE-SAINT AMBROISE

MAIRIE DU XIe Place Léon Blum 75011 Paris

email : cqrsa@hotmail.com

MAIRIE DE PARIS

PROPRETÉ DU 11ème ARRONDISSEMENT

ABECEDAIRE POUR ÉCONOMISER 183 €

JE RAMASSE
LA CROTTE DE MON CHIEN

JE METS
MON SAC POUBELLE
DANS LES CONTENEURS

JE TÉLÉPHONE
AU 01 55 28 36 60
POUR LES ENLEVER

PAPIERS, CANETTES etc...
SUR LE TROTTOIR
AMENDE POSSIBLE
183 €

JE VIDE
MES POCHES DANS
LES CORBEILLES
(CANETTE COMPRIS)

"Je suis un acteur important de la propreté de mon quartier. J'oeuvre pour garder nos rues propres."

Ne pas jeter sur la voie publique

Commission Propreté

Commission Propreté

Il est interdit d'effectuer des dépots de quelque nature ce soit sur la voie publique.

Extrait de l'article 99-2 du réglement sanitaire départemental

Le non respect des régles de salubrité est passible d'une amende de

183 € minimum.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Pour ne pas perdre 183 €

Je ramasse la crotte de mon chien.

Je mets mon sac poubelle dans les conteneurs.

Je vide mes poches dans les corbeilles (chewinggum et canette compris).

Je téléphone au 01 55 28 36 60 pour enlever mes encombrants.

Budget de fonctionnement

Reliquat 2003	*2 136 €*
Reliquat 2004	*1 051 €*
Budget 2005	*3 306 €*

dépenses votées pour 2005		
Voltaire Lenoir (printemps 2005)		838 €
Concertation Jardin Truillot		100 €
Animation		500 €

NOUVELLES DEPENSES A ENGAGER		
Voltaire Lenoir (été 2005)		838 €
Action de sensibilisation Propreté		1 400 €
Communication du conseil		150€
TOTAL		